

# Bernard STALTER



Profession

Coiffeur

Mandature(s)

2015 - 2021

Membre au titre de la

VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL

Représentants des artisans et des professions libérales

Désigné par

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) - Vice-président de l'union européenne l'artisanat et des PME.

Organisation représentée :

CMA France

Parcours

Après avoir obtenu le CAP de coiffeur, Bernard Stalter a ouvert son premier salon en 1993, puis deux autres. Bien que toujours très investi dans ses entreprises, il a fait le choix de défendre également les intérêts collectifs. Cette implication l'a naturellement conduit à devenir Président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC), Président de la Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissements (SIAGI), ainsi que Président de la Chambre de Métiers d'Alsace.

Un leitmotiv dans son parcours : « promouvoir l'artisanat dans le monde économique, et lui reconnaître la place qui lui revient ». Et parce qu'il considère que l'artisanat n'est pas assez reconnu ni représenté dans les institutions, il s'est impliqué afin que les artisans portent eux-mêmes leur parole. C'est ainsi qu'il a été élu Conseiller Régional de la grande région Alsace Champagne Ardenne Lorraine. Selon lui, l'artisanat est confronté à divers enjeux.

« *L'artisan de demain devra continuer à maîtriser des savoir-faire qui relèvent de la tradition et de la transmission, mais il devra aussi savoir composer avec les exigences de son temps : nouveaux modes de vie, nouveaux outils numériques...* ».

Bibliographie

Déclarations



La réforme des fonds structurels européens



Parcours et politiques d'accueil des demandeuses et demandeurs d'asile dans l'Union européenne



Le rôle de la France dans une francophonie dynamique



La politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable



La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat



Les enjeux de la négociation du projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI)

<http://www.facebook.com/bernard.stalter>

**Attaché.e de groupe : Valérie Ramage**

téléphone : 01 44 43 64 02

[valerie.ramage@lecese.fr](mailto:valerie.ramage@lecese.fr)